

cons, retirés depuis long-tems des loges, ont assisté à cette réunion.

» De nombreuses aumônes ont été versées dans le tronc de bienfaisance, car c'est ainsi que les maçons clôturent leurs séances.»

— On lit dans le même journal :

« L'affaire à charge du *Lynx* poursuivi pour ses articles *Turpitudes*, s'instruit avec beaucoup d'activité au parquet. Trente-deux liasses renfermant plus de trois cents pièces ont, dit-on, été communiquées par le ministère public aux conseils des prévénus. De nombreux témoins, parmi lesquels de hauts fonctionnaires et bon nombre d'intendants militaires seront ou sont déjà assignés tant à charge qu'à décharge. Il est probable que les débats rempliront au moins une semaine complète des audiences de la cour d'assises.

C'est définitivement M. l'avocat-général de Bavay qui portera la parole.

Nous apprenons, d'un autre côté, que M. de Bavay consacre exclusivement ses soins à l'examen de la procédure qui lui est confiée. Depuis plusieurs jours, le service qu'il remplissait à l'une des chambres civiles de la cour est interrompu par suite de cette besogne extraordinaire.

L'*Observateur* rappelle que c'est M. de Bavay qui a occupé en la même qualité dans les affaires d'Ernest Grégoire et des pillages de 1834. »

NAVIGATION DU DANUBE.

On écrit de Cologne, le 8 février :

« Aux entreprises gigantesques des tems modernes appartient sans contredit aussi la navigation à vapeur sur le Danube. Elle ouvre au commerce avec l'Orient une nouvelle voie exempte de toutes les peines et de tous les dangers attachés aux voyages par mer ordinairement longs, et aux voyages par terre à travers les sauvages et âpres Balkans, voyages accompagnés d'entraves et de privations de tout genre et qui faisaient souvent un obstacle aux communications avec Constantinople. Par les agrémens d'une navigation à vapeur bien organisée, un voyage à Constantinople deviendra bientôt une partie de plaisir, tandis que jusqu'ici la nécessité et les affaires urgentes pouvaient seules engager à l'entreprendre.

» A partir de Vienne cette excellente communication est déjà exploitée depuis quelques années d'une manière qui mérite beaucoup d'éloges. Des résultats aussi satisfaisans ne pouvaient manquer d'ammener une grande extension de ce service; aussi la société privilégiée Bavaro-Wurtembergeoise de navigation à vapeur sur le Danube, vient-elle d'entreprendre la formation d'un service correspondant avec la ligne autrichienne jusqu'à Linz, qui commencera déjà au mois de mars prochain provisoirement jusqu'à Regensbourg, et qui sera probablement encore cette année poussée jusqu'à Donauwörth. Cette entreprise doit inspirer au public une entière confiance.

» La ligne exploitée par les bateaux à vapeur de la nouvelle société appartient aux contrées les plus intéressantes du Danube, et ce qui assure son succès, c'est que par suite de ce service les voyageurs anglais pourront faire, par bateaux à vapeur, un voyage de Londres à Vienne, à Constantinople, en Grèce et dans l'Asie-Mineure sans autre interruption que sur une distance d'environ vingt lieues seulement; en outre de l'agrément d'un pareil moyen de communication vient une économie considérable de tems et de frais. Nous croyons avoir mérité un titre à la reconnaissance du public en appelant son attention sur un nouvel et gigantesque progrès de notre époque, à laquelle il était réservé de rapprocher de plus en plus au moyen d'entreprises aussi grandioses qu'utiles et agréables, les habitans des diverses parties du globe, et de donner un charme réel à la vie durant les voyages dans des contrées jadis presque inaccessibles. »

— Un microscope solaire, d'une perfection extraordinaire, vient d'être inventé à Hartford; il grossit les objets de trois millions de fois, et même de quatre millions, lorsque la clarté du soleil est vive. Au moyen de cet instrument, que l'on peut sans emphase qualifier de merveilleux, on découvre dans les molécules farineuses qui existent sur les figures, des animaux vivans qui paraissent avoir deux pieds et demi de long. Le dard d'une abeille ordinaire paraît également avoir au moins quatorze pieds de longueur, et l'on distingue des centaines de serpens, de six à huit pieds, qui nagent dans les gouttes de vinaigre.

Le gouvernement américain se propose, dit-on, de faire l'acquisition de ce microscope.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

A PLACER

certaine somme sur première hypothèque. — S'adresser au notaire LINCK, rue de Chimay.

Les créanciers de Nicolas CHEVALIER, ci-devant pharmacien, aujourd'hui en état de faillite, sont invités de se rendre, mercredi, 14 du courant, à deux heures de relevée, à la salle d'audience du tribunal de commerce de cette ville, à l'effet de procéder à la nomination d'un syndic définitif, en remplacement du sieur J. P. Munchen, avocat, décédé.

Luxembourg, le 7 mars 1838.

Le juge, commissaire de la faillite,
J. J. KEUCKER.

VENTE PUBLIQUE ET DÉFINITIVE.

LUNDI, 12 mars courant, à deux heures de l'après-midi, vente publique de divers IMMEUBLES, dépendans de la succession de feu le sieur Michel THYES et dame Catherine SCHLOSSER, en leur vivant conjoints brasseurs à Clausen, faubourg de Luxembourg, entr'autres d'une vaste BRASSERIE avec dépendances, situées audit Clausen.

Luxembourg, le 3 mars 1838.

J. FUNCK, notaire.

A LOUER pour entrer en jouissance le 1^{er} mai 1838, une MAISON, sise à Luxembourg, rue du Rempart, n^o 248, composée de dix places, caves, avec entresol, et deux greniers.

S'adresser à M. Hess, fabricant de chicorée, rue de Beaumont, à Luxembourg.

VENTE PUBLIQUE
POUR SORTIR DE L'INDIVISION.

Lundi, 19 mars 1838, à dix heures du matin, à la requête de la D^{me} Ve et des héritiers de feu le sieur Christophe SPEYER, vivant propriétaire, à Hesperange, il sera, en conformité de la loi du 12 juin 1816 et en vertu d'un jugement sur requête, rendu par le tribunal de première instance d'Arlon, devant la justice de paix du canton de Luxembourg et par le ministère du notaire soussigné, à ce commis, procédé à la vente aux enchères publiques et adjugé au plus offrant, pour entrer en jouissance de suite, à plusieurs années de crédit et sous des conditions très-avantageuses pour le paiement, des biens-immeubles dont la désignation suit :

1^o Une FERME, dite Jean-Mathias-Hoff, située à une lieue de Luxembourg, sur la route de Bettembourg, à proximité du domaine de Kockelscheuer, dans la section de Bivange, de la commune de Roeser, au canton de Bettembourg, et consistant en

a) Maison d'habitation, grange, écuries, remise, bâtimens d'exploitation, cour et place, d'une contenance de . . .	n	33	50
b) Jardin et verger y attaché	n	38	n
c) Terres labourables sises autour de la ferme	12	85	30
d) Prés situés en majeure partie dans les meilleurs sites du fond de Roeser	7	90	50
e) Un bois dit Nonnenbüsch, section de Bivange	19	33	n
f) Et un étang poissonneux	n	10	70

H. A. C.

2^o Un grand jardin nommé Grossen-garten, situé au village de Hesperange, sur la grand'route à l'embranchement du chemin de Fentange, entouré de murs et garni d'arbres fruitiers en plein rapport et des meilleures espèces, contenant 00 35 30.

3^o Une grande pièce de terre dite Howaldsberg, en partie labourable et en partie jardin et plantée d'arbres fruitiers, d'avenue et forestiers, renfermant des carrières et formant la pente du Hohwald, près de Hesperange, le long de la route de Luxembourg, 4 33 80.

4^o La moitié par indivis d'une parcelle de bois, sise territoire d'Itzig, au lieu dit Bayern-Trausch, mesurant 1 39 40.

Ladite ferme et dépendances sera vendue avec ou sans le bois appelé Nonnenbüsch qui en dépend, ou avec une partie seulement dudit bois, et les trois autres articles seront adjugés séparément en plusieurs lots, qui pourront néanmoins être réunis, si on le désire.

L'adjudication aura lieu audit Hesperange, en la maison des vendeurs, où les amateurs pourront prendre des renseignemens sur les biens à vendre et connaissance du cahier des charges, ainsi qu'en l'étude du notaire soussigné.

Hamm, le 20 février 1838.

SCHANUS, notaire.

MERCURIALES. — 2^{me} QUINZAINE DE JANVIER 1838.

NATURE DES DENRÉES.	PRIX MOYENS PAR RASIÈRE,	
	Luxembourg.	Arlon.
Froment	8 84	0 00
Méteil	8 34 1/2	0 00
Seigle	0 00	0 00
Orge	0 00	0 00
Avoine	2 69 1/2	0 00
Pois	0 00	0 00
Farine de froment	0 00	0 00
Farine de seigle	0 00	0 00
Pommes-de-terre d'été	0 00	0 00
Idem d'hiver	1 34	0 00
Beurre, la livre des P.-B.	0 73	0 00
Foin, les 100 livres des P.-B.	4 72 1/2	0 00
Paille, id. id.	3 30	0 00
Bois de hêtre, la corde	3 96	0 00
Id. de chêne	0 00	0 00